



PLONGÉE AU DÉPART D'UN BATEAU EN FRANCE, QUI DIRIGE ? QUI ORGANISE ?

David Nabet

CMN 2025

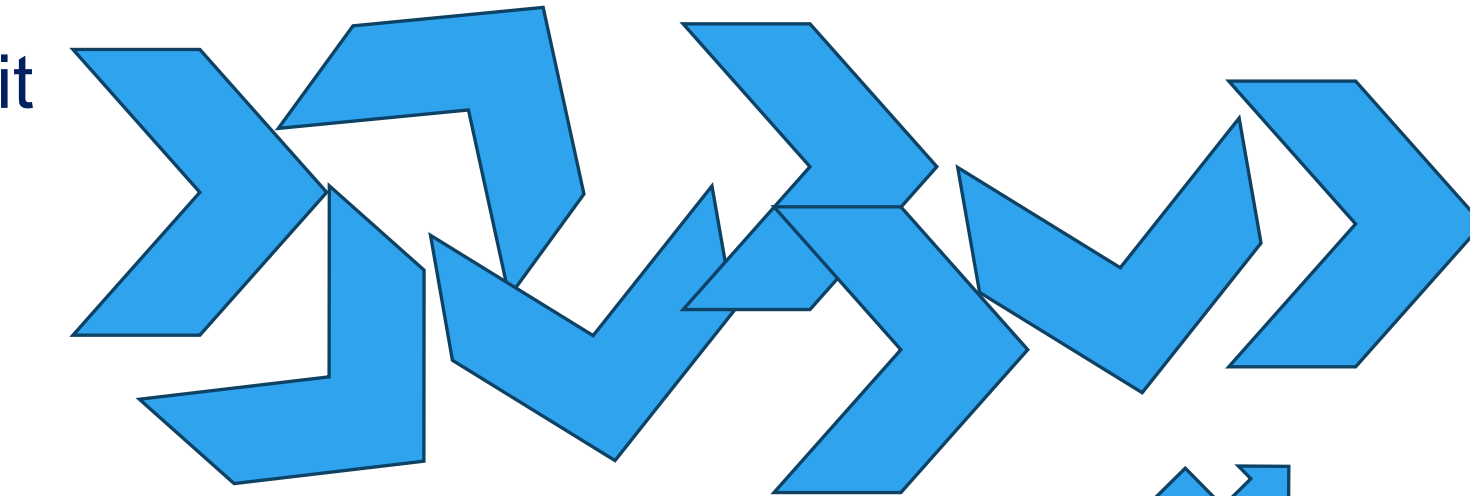
PRÉSENTATION

- David Nabet : plongeur depuis 1987 – Moniteur fédéral et candidat MN pour 2025
- Participation à plusieurs stages en méditerranée et quelques vacances « plongées » dans le sud au départ d'un bateau
- Et vous les CMF???

AVANT D'ABORDER LE « THÈME »

L'écrit

CMF



Stage MF

L'oral



QUESTIONS

CŒUR DU THÈME : CODE DU SPORT (CDS)



Organisation

Palanquées

Sécurité

Réglementation

TROIS PARTIES + UNE

- Plongée au départ d'un bateau en France,
qui dirige ?
- Qui organise ?
- Conclusion (information importantes)

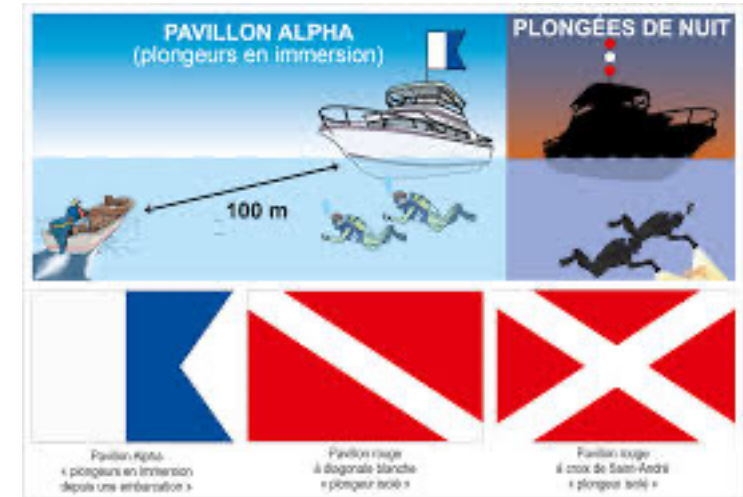


PLONGÉE AU DÉPART D'UN BATEAU EN FRANCE, QUI DIRIGE ? QUI ORGANISE ?

"Présentation des concepts clés pour appréhender et se familiariser avec le thème"

PLONGÉE AU DÉPART D'UN BATEAU EN FRANCE

- Prévisions météorologiques & Heure de la marée
- Particularités locales (courants, tourbillons, etc.)
- Contrôle du matériel individuel et collectif
- Surveillance – sécurité de surface
- Mise à l'eau et récupération des palanquées
- Lieu de plongée en fonction de l'intérêt et du niveau des plongeurs
- Briefing complet pour tous les participants, y compris le pilote du bateau
- Prévenir quelqu'un restant à terre ou la capitainerie sur les caractéristiques de la sortie et l'heure probable de retour au port



POINT DE DÉPART LE CODE DU SPORT

Champ d'application du Code du sport

- Code du sport = valeur légale
- Applicable à tous les établissements d'APS (L'Etablissement d'Activité Physique et Sportive), associatifs ou commerciaux
- Dans les établissements organisant la plongée subaquatique (air, nitrox, trimix, recycleur)
- S'applique en France métropolitaine + 5 départements d'Outre-mer - Ne s'applique pas en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie
- Au-delà de 6 m = milieu naturel
- Ne contrôle pas si le bateau belge, les plongeurs sont belges, pavillon belge sauf accident !



LE DIRECTEUR DE PLONGÉE (DP)



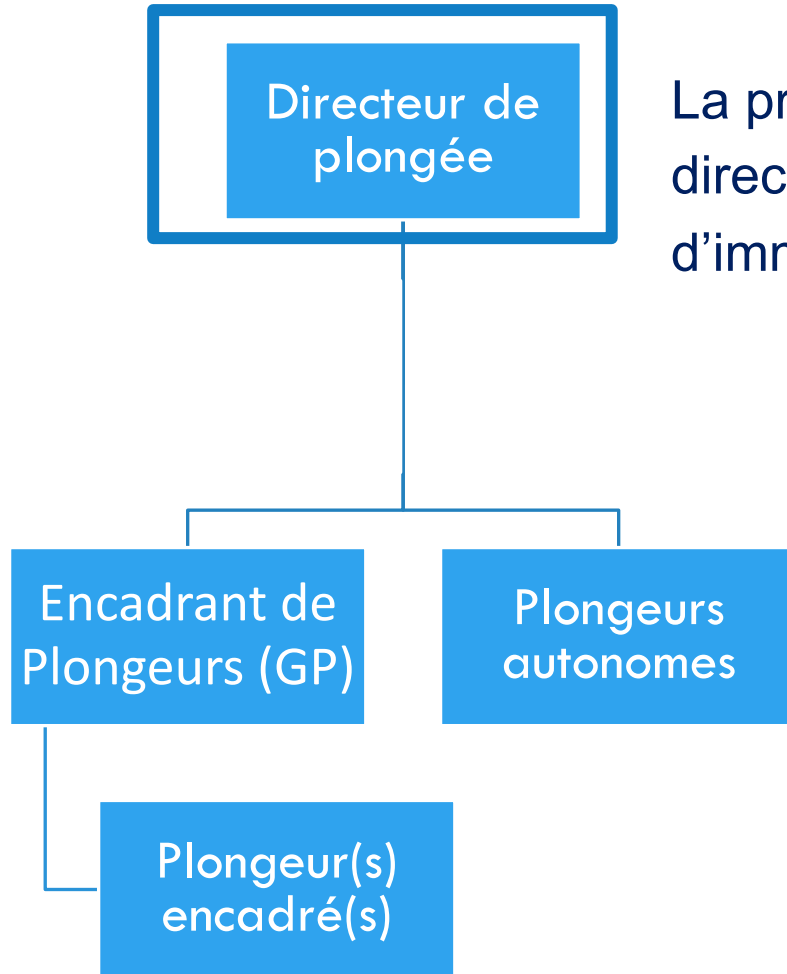
- Art. A. 322-72. - Sur le site de l'activité subaquatique, la pratique de la plongée est placée sous la responsabilité d'un directeur de plongée présent sur le lieu de mise à l'eau ou d'immersion de la palanquée. Il est responsable techniquement de l'organisation, des dispositions à prendre pour assurer la sécurité des plongeurs et du déclenchement des secours.

Il s'assure de l'application des règles et procédures en vigueur.

Il fixe les caractéristiques de la plongée et établit une fiche de sécurité comprenant notamment les noms, les prénoms, les aptitudes des plongeurs et leur fonction dans la palanquée ainsi que les différents paramètres prévus et réalisés relatifs à la plongée. Cette fiche est conservée une année par tout moyen par l'établissement. Le directeur de plongée est titulaire d'une qualification mentionnée à l'annexe III-15a. Lors d'une plongée aux mélanges, le directeur de plongée justifie également des aptitudes PN-C ou PTH-120 correspondant aux mélanges utilisés conformément aux annexes III-17a et III-18a.



QUI DIRIGE ?

La pratique de la plongée est placée sous la responsabilité du directeur de plongée présent sur le lieu de mise à l'eau ou d'immersion de la palanquée



LIFRAS	FFESSM	CMAS	Description FFESSM
	N5	3*	Directeur de plongée d'exploration
AM	E1		Initiateur Club
MC	E2	Moniteur 1*	Initiateur Club - Guide de palanquée
MF	E3 - MF1 - BEES1	Moniteur 2*	Moniteur fédéral niveau 1
MN	E4 - MF2 - BEES2	Moniteur 3*	Moniteur fédéral niveau 2

3. QUI ORGANISE ?

- DP peut déléguer MAIS **garde la responsabilité**
- Rôle du chef bateau 
 - Second du Directeur de Plongée => briefing des CP
 - Pavillon alpha 
 - Assurer la mise en place
 - Palanquée de sécurité
 - Matériel à bord (sécu et d'assistance)
 -
 - Faire respecter l'organisation sur le bateau
 - Mise à l'eau / sortie de l'eau
 - Récolter les paramètres

Délègue une tâche /
palanquée

Rôle joué par un.e.CMF...
un.e futur.e DP

AMORGOS FAB 6716

NOMBRE DE PERSONNES A BORD

Plongeurs : Équipage : Autres : TOTAL : MAX :20 plongeurs

METEO

Prévue à la mise à l'eau :	Dans les 6 heures qui suivent :
Vent :	Vent :
Mer :	Mer :
Courant :	Courant :

RESPONSABLES

Directeur de Plongée :
Chef Bateau :
Skipper :
Secouriste :

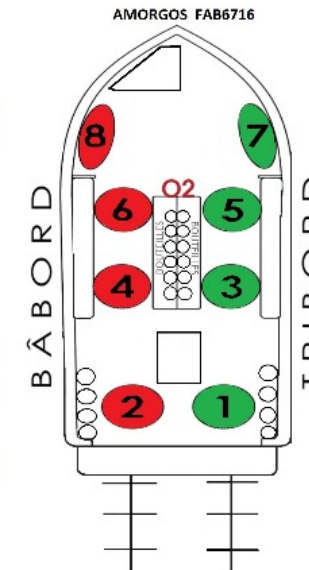
TACHES DES PALANQUEES

Coordinateur+ bte bateau	
Bout. Réserve. Montée + vérif	
O ₂ monté + vérif+ trousse secours	
Nourriture + eau+ vin	
Sac réserve + outillage	
Manœuvres avant	
Manœuvres arrière	
Feuille de paramètres à remplir par palanquée de sécurité	

RESULTATS CONTROLES

Sac réserve + outillage			
Bout O ₂	Lit	Bars	
Bout O ₂	Lit	Bars	
Bout O ₂	Lit	Bars	
Bout O ₂	Lit	Bars	
Trousse secours			
Bout Rés.	Lit	Bars	
Bout Rés.	Lit	Bars	
Nourriture + eau + vin			
Boîte bateau			
Palanquée de sécu ?			
Présence de tous à bord			

Palanquée de sécurité n° :

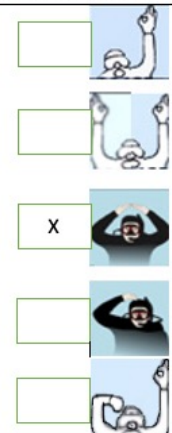


SORTIE :

Date :
Site de plongée :
Coordonnées :

BRIEFING DES CP

Heure départ :
Tps navigation :
Profondeur max :
Temps fond max :
TTS max :
Durée palier
Sécu compl. :
Durée totale plongée max :
Moyens rappel :
Signes de reconnaissances bateau :



NUMEROS UTILES : 112

CROSS MED :
 La Garde : +33 (0)4 94 61 16 16
 Toulon : +33 (0)4 94 61 71 10
 CROSS VHF : Canal 16
 CROSS GSM : 196
 POMPIERS : 18
 CAISSON TOULON : +33 (0)4 83 16 21 82
 CAPITAINE Le Lavandou :
 VHF : Canal 9
 Tél : +33 (0) 4 94 00 41 10

D P : +32

Heure retour :

COMMUNICATION DP <= CB <= PLONGEURS

RESPONSABILITÉ D'UN DP PRÉSENT

Le site de l'activité subaquatique, la pratique de la plongée est placée sous la responsabilité d'un directeur de plongée **présent sur le lieu de mise à l'eau ou d'immersion de la palanquée.**

- Responsabilité => incident/accident => pénal (car loi)
- Peut-il plonger ? Oui.... Mais.... Délègue son rôle **pas sa responsabilité**

RESPONSABLE TECHNIQUEMENT – SÉCU / SECOURS

Il est responsable techniquement de l'organisation, des dispositions à prendre pour assurer la sécurité des plongeurs et du déclenchement des secours.

1. plan de secours
2. matériel de secours
3. matériel d'assistance

PLAN DE SECOURS PLONGÉE

ET TABLEAU D'ORGANISATION DES SECOURS (ART. A322-78-1 ET R322-4 DU CODE DU SPORT)

ÉTABLISSEMENT

NOM : **Club CMN**

ADRESSE :
XXXXXXXXXX

TÉLÉPHONE : **XXXXX**

NOM DE L'EXPLOITANT :
XXXXXX

ASSUREUR : **XXXX**

TÉLÉPHONE : **XXX**

N° DE POLICE : **XXXX**

LIEUX DE PLONGÉE (un lieu peut correspondre à plusieurs sites proches les uns des autres)

NOM	COORDONNÉES (L/G)		PREMIER PORT (nom, distance, temps estimé)
1. Pointe du vaisseau	42°59,711' N	6° 24,343	Port Cros
2.			VHF 9
3.			43°00'5" N 06°22'9" E
4.			E
5.			+33 4 94 01 40 72
6.			
7.			
8.			
9.			
10.			
11.			
12.			
13.			
14.			
15.			

EMBARCATION

NOM : **Jeronimo**

IMMATRICULATION : **TL E92700**

TYPE :

LONGUEUR : **11,70** LARGEUR : **3,70**

COULEUR : **Jaune /Blanc**

Éléments caractéristiques facilitant l'identification :
Plateforme arrière

LOCALISATION DU MATÉRIEL

Oxygène, trousse de secours
O2 avant babort + trousse + eau / O2 centre
Bouteille(s) de secours adaptée(s) à l'activité et détenteur(s)
Nx40 Arrière babort

CONSIGNES EN CAS D'ACCIDENT GRAVE - PROCÉDURES D'URGENCE

La procédure de déclenchement des secours est placée sous la responsabilité du directeur de plongée (art. A322-72 CdS) qui réalise ou fait réaliser par des personnes compétentes le sauvetage, l'alerte et les premiers secours exigés par l'état de la victime, jusqu'à l'arrivée des secours médicalisés.

1. ALERTER

EN MER
VHF
16

- PAN-PAN (3 fois)
- ICI Nom du bateau (3 fois)
- Lieu précis
- Attente réception CROSS pour passer le **message** (signes de l'accident, nombre de victimes, secours apportés, ...)

EN MER
ASN
70

- Sélection du message
- Appui maintenu sur **Distress** jusqu'à entendre 5 bips courts et un long
- Attente accusé de réception
- Mode émission (PTT) pour passer le **message** (signes, nombre de victimes, secours apportés, ...)

TÉLÉPHONE À TERRE
CROSS
196

SAMU
15

- Lieu précis
- N° de téléphone
- Nombre de victimes
- Signes de l'accident (symptômes ...)
- Secours apportés
- etc.

SECOURIR

- 2. OXYGÈNE** 100% 15 litres/minute.
- 3. REHYDRATER** : 0,3 à 0,5 litre d'eau par heure d'immersion, par petites prises régulières, sauf dans 3 circonstances (plongeur peu collaborant) :
 - risque d'inhalation ;
 - nausées et/ou vomissement ;
 - suspicion de lésion du tube digestif.
- 4. SURVEILLER** : selon les circonstances, débarrasser la victime de sa combinaison ; l'asseoir ou l'allonger ; la réchauffer (couverture de survie) et/ou la mettre à l'ombre ; la surveiller : lui parler, la rassurer, noter le pouls et son évolution ainsi que tout autre signe significatif ...

NE JAMAIS INTERROMPRE LA PROCÉDURE, MÊME EN CAS D'AMÉLIORATION

Ne pas administrer d'aspirine (décision médicale).

5. FICHE D'ÉVACUATION DE PLONGEUR
(art. A322-78-1 du CdS)

6. DÉCLARATION D'ACCIDENT GRAVE
(art. R322-6 du CdS)

NUMÉROS D'URGENCE

CROSS VHF **16**
 CROSS VHF-ASN **70**
 CROSS TELEPHONE **196**
 SAMU **15**
 TOUTES URGENCES **112**
 POMPIERS **18**
 POLICE, GENDARMERIE **17**

- ni un descriptif des sites de plongée
- ni un manuel de secourisme

1. Doit contenir l'ensemble des éléments nécessaires à la prise d'alerte.
2. Doit contenir les informations QUI SERONT demandées par le CROSS

INFO POUR LE CROSS

PLAN DE SECOURS PLONGÉE

ET TABLEAU D'ORGANISATION DES SECOURS (ART. A322-78-1 ET R322-4 DU CODE DU SPORT)

ÉTABLISSEMENT

NOM : Club CMN

ADRESSE :
XXXXXXXXXX

TÉLÉPHONE : XXXXX

NOM DE L'EXPLOITANT :
XXXXXX

ASSUREUR : XXXX

TÉLÉPHONE : XXX

N° DE POLICE : XXXX

LIEUX DE PLONGÉE (un lieu peut correspondre à plusieurs sites proches les uns des autres)

NOM	COORDONNÉES (L/G)	PREMIER PORT (nom, distance, temps estimé)
1. Pointe du vaisseau	42°59,711' N 6° 24,343	Port Cros VHF 9 43°00'5" N 06°22'9" E +33 4 94 01 40 72
2.		
3.		
4.		
5.		
6.		
7.		
8.		
9.		
10.		
11.		
12.		
13.		
14.		
15.		

EMBARCATION

NOM : Jeronimo

IMMATRICULATION : TL E92700

TYPE :

LONGUEUR : 11,70 LARGEUR : 3,70

COULEUR : Jaune /Blanc

Éléments caractéristiques facilitant l'identification :
Plateforme arrière

LOCALISATION DU MATÉRIEL

Oxygène, trousse de secours
O2 avant babort + trousse + eau / O2 centre
Bouteille(s) de secours adaptée(s) à l'activité et détenteur(s)
Nx40 Arrière babort

CONSIGNES EN CAS D'ACCIDENT GRAVE - PROCÉDURES D'URGENCE

La procédure de déclenchement des secours est placée sous la responsabilité du directeur de plongée (art. A322-72 CdS) qui réalise ou fait réaliser par des personnes compétentes le sauvetage, l'alerte et les premiers secours exigés par l'état de la victime, jusqu'à l'arrivée des secours médicalisés.

1. ALERTE

EN MER VHF

16

- PAN-PAN (3 fois)
- ICI Nom du bateau (3 fois)
- Lieu précis
- Attente réception CROSS pour passer le message (signes de l'accident, nombre de victimes, secours apportés, ...)

EN MER ASN

70

- Sélection du message
- Appui maintenu sur **Distress** jusqu'à entendre 5 bips courts et un long
- Attente accusé de réception
- Mode émission (PTT) pour passer le message (signes, nombre de victimes, secours apportés, ...)

TÉLÉPHONE À TERRE CROSS SAMU

196 15

- Lieu précis
- N° de téléphone
- Nombre de victimes
- Signes de l'accident (symptômes ...)
- Secours apportés
- etc.

2. SECOURIR

- OXYGÈNE** 100% 15 litres/minute.
- REHYDRATER** : 0,3 à 0,5 litre d'eau par heure d'immersion, par petites prises régulières, sauf dans 3 circonstances (plongeur peu collaborant) :
 - risque d'inhalation ;
 - nausées et/ou vomissement ;
 - suspicion de lésion du tube digestif.
- SURVEILLER** : selon les circonstances, débarrasser la victime de sa combinaison ; l'asseoir ou l'allonger ; la réchauffer (couverture de survie) et/ou la mettre à l'ombre ; la surveiller : lui parler, la rassurer, noter le pouls et son évolution ainsi que tout autre signe significatif ...

NE JAMAIS INTERROMPRE LA PROCÉDURE, MÊME EN CAS D'AMÉLIORATION

Ne pas administrer d'aspirine (décision médicale).

5. FICHE D'ÉVACUATION DE PLONGEUR (art. A322-78-1 du CdS)

6. DÉCLARATION D'ACCIDENT GRAVE (art. R322-6 du CdS)

NUMÉROS D'URGENCE

CROSS VHF	16
CROSS VHF-ASN	70
CROSS TELEPHONE	196
SAMU	15
TOUTES URGENCES	112
POMPIERS	18
POLICE, GENDARMERIE	17



CROSS MED	FICHE PRISE D'ALERTE	ACCIDENT DE PLONGÉE
OPERATION N° : _____	DATE : / / 20	HEURE () : H
En cas d'ARRÊT CARDIO-RESPIROTOIRE CONE A TROIS AVEC (DIRECTEMENT) MEDECIN REGULATEUR SCMM (1) / SAMU COTIER (2)		NUMERO DE TEL PORTABLE en cas de perte de CONTACT VHF: _____
SEXE : HOMME FEMME /	AGE : ANS	
1ère ETAPE NAVIRE	2e ETAPE PLONGEE	3e ETAPE BILAN MEDICAL
NOM du SUPPORT : _____ Position : _____ site de plongée : _____ φ _____ N G _____ E Az/Distance : / / Palanqué(s) à l'eau <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> NC Heure prévue remontée _____ H Délai pour atteindre le port le plus proche : _____ min port : _____	Type de plongée : <input type="checkbox"/> Apnée <input type="checkbox"/> Bouteille <input type="checkbox"/> Recycleur Type de mélange : <input type="checkbox"/> Air <input type="checkbox"/> Nitrox <input type="checkbox"/> Trimix Durée totale de la plongée : _____ min Profondeur max : _____ mètres Durée à profondeur max : _____ min paliers effectués : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> NC Heure de sortie de l'eau : _____ H Caractéristiques du support plongée : SJP répertorié : OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> (voir classeur) Si SJP non répertorié poser les questions suivantes Longueur navire _____ m Couleur _____ Hélicoptère depuis support plongée possible ? OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>	Médecin à bord <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> NC Heure des 1 ^{ers} signes : _____ H Bilan : Conscient <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> NC Respire <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Gène respiratoire <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Paralysie localisation : <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Fourmillements <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Peau : éruption ou démangeaison <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Douleur(s) localisation : <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Saignements localisation : <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Vertige localisation : <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Autres : _____ ATCD médicaux : _____ Soins : Oxygène (débit _____ l/min) <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> NC Aspirine (dose _____ mg) <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Eau (volume _____ L) <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Réanimation cardio-pulmonaire <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Autres : _____ Heure début des soins : _____ H
CONCLUSION MEDECIN Suspicion : <input type="checkbox"/> Désaturation : _____ <input type="checkbox"/> Barotraumatisme : _____ <input type="checkbox"/> Œdème pulmonaire <input type="checkbox"/> Nausée <input type="checkbox"/> Erreur de procédure sans signe <input type="checkbox"/> Arrêt cardio-respiratoire <input type="checkbox"/> Autre : _____ <input type="checkbox"/> Indéterminé	ÉVACUATION DÉCIDIÉE AVEC LE CROSS MÉDICALISATION <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON Si OUI, provenance médecin : _____ lieu de récupération : _____ VECTEUR <input type="checkbox"/> Hélicoptère : <input type="checkbox"/> depuis support plongée <input type="checkbox"/> depuis autre moyen nautique <input type="checkbox"/> depuis hélisurface à terre (DZ) <input type="checkbox"/> Nautique <input type="checkbox"/> Ambulance (lieu de jonction) DESTINATION : _____	IDENTITE DU PLONGEUR NOM _____ PRENOM _____
TRANSMISSION <input type="checkbox"/> Clinique St Pierre (66)	<input type="checkbox"/> H. Ste Marguerite (13)	<input type="checkbox"/> H. Pasteur (06)
<input type="checkbox"/> SAMU 83	<input type="checkbox"/> H. Ste Anne (83)	<input type="checkbox"/> H. Miséricorde (2A)
	<input type="checkbox"/> SAMU 2A	

RESPONSABLE TECHNIQUEMENT – SÉCU / SECOURS

2. Matériel de secours

- moyen de communication permettant de prévenir les secours
 - VHF : plongée se déroule en mer au départ d'une embarcation (Canal 16 / canal 70) GSM 196
- de l'eau douce potable
- un ballon auto-remplisseur à valve unidirectionnelle avec sac de réserve d'oxygène et trois masques (grand, moyen, petit) (BAVU) + un masque à haute concentration
- un ensemble d'oxygénothérapie médicale normobare d'une capacité suffisante : secours médicaux, avec manodétendeur, débit-litre et tuyau de raccordement au masque à haute concentration
- une couverture isothermique
- Trousse de secours



CONTENU DE LA TROUSSE DE SECOURS ART. A322-72 ET A322-78

La trousse de secours comprend au minimum :

- des pansements compressifs tout préparés (grands et petits modèle : 1 boîte de chaque)
- un antiseptique (alcool de styracine ou un autre antiseptique) (iso-Betadine)
- une solution antihistaminique (réactions allergiques sous formes de piqûres de guêpes, méduses)
- une bande de type Velpeau de 5 centimètres de large
- de l'aspirine en poudre non effervescente

Abrogé

RESPONSABLE TECHNIQUEMENT – SÉCU / SECOURS

3. Matériel d'assistance

- une bouteille d'air de secours équipée de son détendeur
 - « plongée effectuée avec un mélange respiratoire autre que l'air, une ou plusieurs bouteilles de secours équipées de détendeurs, dont le contenu prévu par le plan de secours est adapté à la plongée organisée »
- un moyen de rappel depuis la surface
- une tablette de notation immergeable
- au-delà de la profondeur de 6 mètres, un j décompression



CDS = LOI

- Il s'assure de l'application des règles et procédures en vigueur.

CDS vs règles LIFRAS vs DP => **Le plus contraignant**
l'emporte

FICHE SÉCU = « FEUILLE DE PALANQUÉES » (1 / 4)

- Il fixe les caractéristiques de la plongée et établit une fiche de sécurité comprenant notamment les noms, les prénoms, les aptitudes des plongeurs et leur fonction dans la palanquée ainsi que les différents paramètres prévus et réalisés relatifs à la plongée.

FICHE SÉCU = « FEUILLE DE PALANQUÉES » (2/4)

Art. A. 322-76. -
Plusieurs plongeurs
qui effectuent
ensemble une plongée
présentant **les mêmes
caractéristiques de
durée, de profondeur
et de trajet**
constituent une
palanquée



FICHE DE SÉCURITÉ - PALANQUÉES

PAGE /



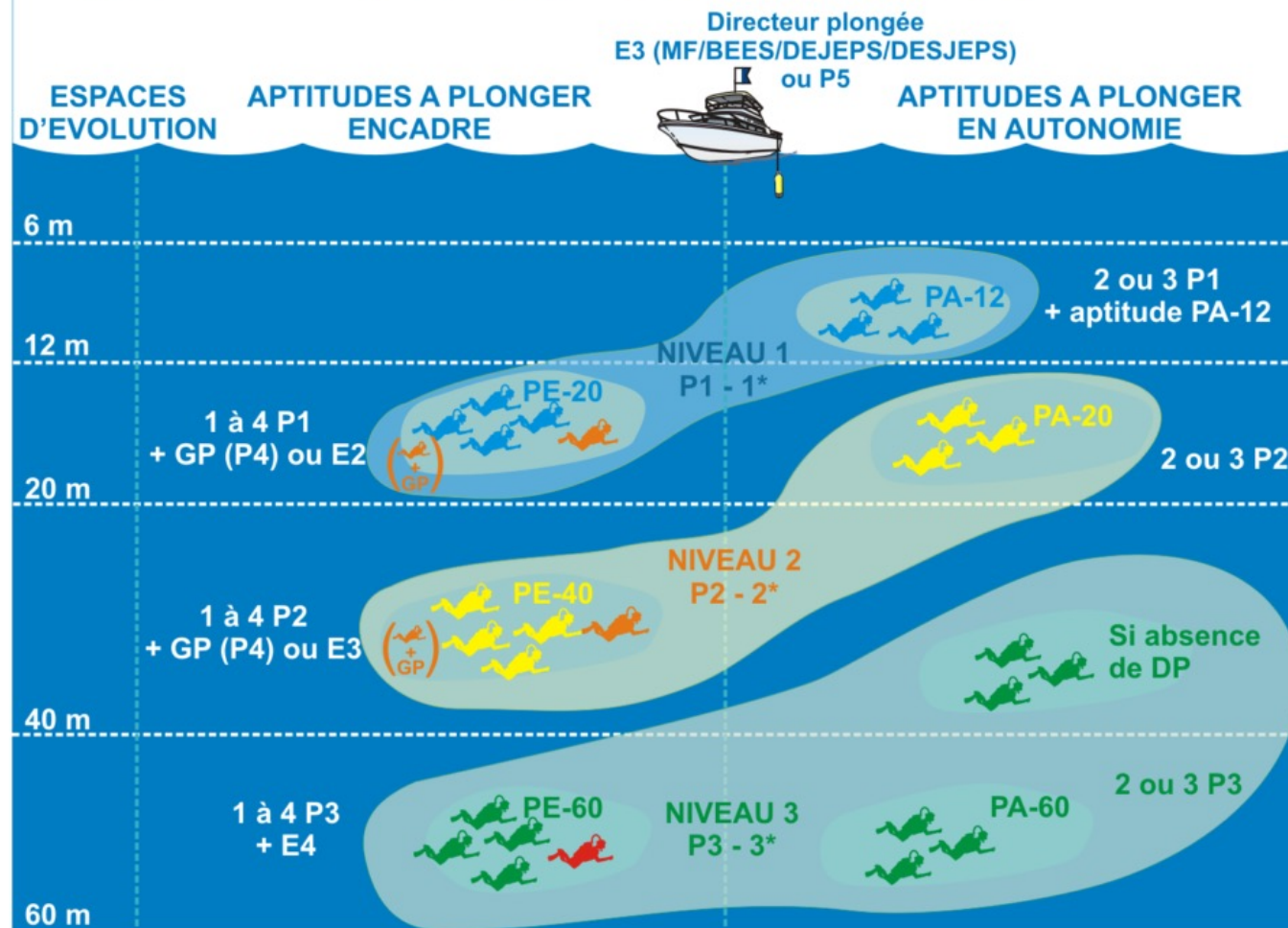
Bateau :					Nombre de plongeurs :				
Pilote :					Directeur de plongée :				
Date : / / O AM O PM O Nuit					<div style="border: 2px solid red; padding: 5px;"> Palanquée Sécu initiale : Reprise palanquée Sécu : Évacuation : </div>				
Site de plongée :									
Site de repli :									
Explo / Encad / Form		Prof. max :			TTS max :				
H. d'entrée : h		H. de sortie : h			H. d'entrée : h		H. de sortie : h		
Brevet	NOM - PRÉNOM	Apt.	Gaz fond	Gaz déco	Brevet	NOM - PRÉNOM	Apt.	Gaz fond	Gaz déco
GP :					GP :				
PI 2 :					PI 2 :				
PI 3 :					PI 3 :				
PI 4 :					PI 4 :				
SF :					SF :				
Tps total	Prof.		Paliers		Remarques				
	3m :		Sécu :						
	6m :		Sécu surf. : Oui / Non						
9m :		12m :							
Tps total	Prof.		Paliers		Remarques				
	3m :		Sécu :						
	6m :		Sécu surf. : Oui / Non						
9m :		12m :							

FICHE SÉCU = « FEUILLE DE PALANQUÉES » (3/4)

Cette fiche est conservée une année par tout moyen par l'établissement.

- Papier
- Photo
- Scanner

FICHE SÉCU = « FEUILLE DE PALANQUÉES » (3/4)



ANNEXE III-16a

Conditions d'évolution en enseignement en plongée à l'air en milieu naturel (Article A. 322-82).

ESPACES D'ÉVOLUTION	APTITUDES MINIMALES DES PLONGEURS	COMPÉTENCE MINIMALE de la personne encadrant la palanquée	Effectif maximal de la palanquée (personne encadrant la palanquée non comprise)
Espace de 0 à 6 mètres	Baptême Débutants	E-1	1 (*) 4 (*)
Espace de 0 à 12 mètres	Débutants en cours de formation vers les aptitudes PE-12 ou PA-12	E-2	4 (*)
Espace de 0 à 20 mètres	Débutants ou PE-12, en cours de formation vers les aptitudes PE-20 ou PA-20	E-2	4 (*)
Espace de 0 à 40 mètres	PE-20 ou PA-20, en cours de formation vers les aptitudes PE-40 ou PA-40	E-3	4 (*)
Espace de 0 à 60 mètres	PE-40 ou PA-40, en cours de formation vers les aptitudes PE-60 ou PA-60	E-4	4

(*) Possibilité d'ajouter dans la palanquée un plongeur supplémentaire, au minimum titulaire d'une qualification de Guide de Palanquée (GP) ou de plongeur Niveau 4 (P4).

QUALIFICATION DU DP (MF1 /2 – MF/MN)

- Le directeur de plongée est titulaire d'une qualification mentionnée à l'annexe III-15a. Lors d'une plongée aux mélanges, le directeur de plongée justifie également des **aptitudes PN-C ou PTH-120** correspondant aux mélanges utilisés conformément aux annexes III-17a et III-18a.

LE D.P. A DES OBLIGATIONS DE MOYENS ET UN DEVOIR DE RÉSULTAT

Obligations de moyens :

- mettre en œuvre tous les moyens => garantir la sécurité des plongeurs
- prendre les mesures préventives adéquates
- fournir une assistance appropriée => minimiser les risques
- responsabilité du D.P. n'est pas absolue => dépend de la mise en œuvre correcte des procédures

Devoir de résultat : D.P. doit s'assurer que

- les plongeurs reviennent sains et saufs
- les objectifs de la plongée sont atteints
- toutes les mesures de sécurité ont été respectées

En cas d'incident ou d'accident, le D.P. peut être tenu responsable si les résultats escomptés ne sont pas obtenus, même s'il a pris toutes les précautions nécessaires

CONCLUSION : 6 MISSIONS DU DP

1. Organiser l'activité
2. Etablir une fiche de sécurité (feuille de palanquée)
3. Prendre les dispositions pour assurer la sécurité des plongeurs
4. Prendre les dispositions pour permettre le déclenchement des secours
5. S'assurer de l'application des règles et procédures
6. Fixer les caractéristiques de la plongée

SOURCES

- **MÉMENTO DIRECTEUR DE PLONGÉE ET CHEF BATEAU**
Bernard Willame MN LIFRAS 292 (CFIP)
- **Mémento Réglementation**
Alain Foret and Pierre Dunac Editor: Editions GAP
- **FFESSM Commission Technique Nationale Manuel de Formation Technique**
- <https://ffessm.fr/uploads/media/docs/0001/01/7ba9ce942790838a9ad870e0a55ec04712773efc.pdf>

FIL ROUGE WOODCLAP

Comment participer ?

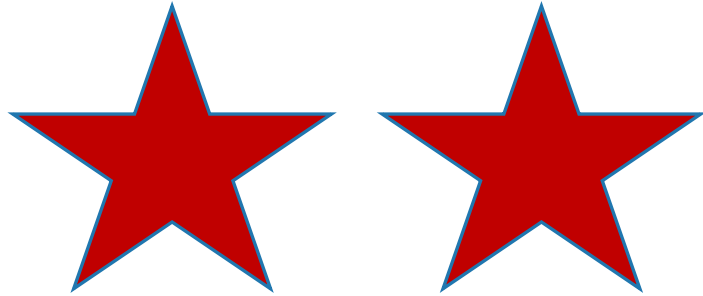


- 1 Allez sur wooclap.com
- 2 Entrez le code d'événement dans le bandeau supérieur

Code d'événement
26MARSAML

📧 Activer les réponses par SMS

MERCI BEAUCOUP



DES QUESTIONS ?

